

Avec le soutien de nos partenaires :



Pour chaque participant du 5 et 10 km

1 lot du terroir

Pour la marche :

Un maillot : Respirez vous êtes à Proville aux 30 premiers inscrits

TOMBOLA

Course pédestre organisée par l'A.S.L. Proville Tennis de Table.

Départ : Rue des Prés (arrière de la salle Alain Colas)

- 9h15 : 5 km et marche
- 10h15 : 10 km
- 11h30 : course enfant (1 km)

PROVILLE



Informations : lesfouleesdelescaut@gmail.com

Inscription : Bulletin d'inscription, document obligatoire et chèque libellé à l'ordre de « ASLP Proville » à retourner à :

Les foulées de l'Escaut 18 voie d'Hermenne 59267 PROVILLE
au plus tard pour le vendredi 24 Mars 2017 (voir règlement)

Ou le samedi 25 mars de 10 h à 17 h à SPORT 2000 Zone Commerciale
et le jour de la course avec majoration de 1 euro .

L'ASL PROVILLE tennis de table
organise sa course pédestre

LES FOULÉES DE L'ESCAUT



À PROVILLE
DIMANCHE 26 MARS 2017

5 km

10 km

1 km
Nés après 2003

Marche
5 km

Troisième course du CHALLENGE du CAMBRESIS

N° Dossard :

Les Foulées de l'Escaut

Bulletin d'inscription

| Catégories H et F | Année de naissance | Distance Max |
|-------------------|--------------------|--------------|
| Vétérans 4 (M4) | 1947 et avant | 5 et 10 km |
| Vétérans 3 (M3) | 1948/1957 | 5 et 10 km |
| Vétérans 2 (M2) | 1958/1967 | 5 et 10 km |
| Vétérans 1 (M1) | 1968/1977 | 5 et 10 km |
| SENIORS (SE) | 1978/1994 | 5 et 10 km |
| ESPOIRS (ES) | 1995/1996/1997 | 5 et 10 km |
| JUNIORS (JU) | 1998/1999 | 5 et 10 km |
| CADETS (CA) | 2000/2001 | 5 et 10 km |
| MINIMES (MI) | <u>2002/2003</u> | <u>5 km</u> |
| BENJAMINS (BE) | <u>2004/2005</u> | <u>1 km</u> |
| POUSSINS (PO) | <u>2006/2007</u> | <u>1 km</u> |

NOM : PRENOM :

Année de naissance : Catégorie : SEXE : M F

Adresse :

Téléphone : Mail :@.....

Club : N° de licence :

Course :
*Inscription possible le jour de la course avec un supplément de 1 euro.

| | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Parcours enfant (Gratuit) : 11h30 | <input type="checkbox"/> | 5 km (5€ *) : 09 h 15 (à partir de minime) |
| <input type="checkbox"/> | Marche (2€) : 09 h 15 | <input type="checkbox"/> | 10 km (6 € *) : 10h 15 (à partir de cadet) |

Document obligatoire à joindre à l'inscription :

Pour les licenciés : une copie en cours de validité de :

- La licence FFA ATHLE (Compétition, Entreprise, Running, PASS' Running), la licence FSPN ou la licence FFTRI de Triathlon.
- La licence compétition UFOLEP mention Athlétisme.
- La licence UNSS ou UGSEL, si je suis engagé par un établissement scolaire ou l'association sportive de l'établissement scolaire.

Pour les non licenciés ou autre licence sportive : Une copie du certificat médical, datant de moins de 1 an avec la mention « non contre-indication de la course à pied en compétition de la pratique de l'athlétisme. »

Signature obligatoire (ou du représentant légal pour les mineurs)
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Règlement :

Art 1 : ORGANISATION

Manifestation organisée par l'association Sports et Loisirs Provville tennis de table.

Art 2 : ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile, souscrite auprès de la MAIF Associations et Collectivités.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance liée à leur licence .Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Art 3 : PARCOURS

Parcours de Poville à l'écluse de Cantignoul et retour par le canal. 1 boucle pour le 5 et 2 pour le 10.

Art 4 : INSCRIPTIONS

Pour une meilleure organisation, il est préférable de s'inscrire à l'avance. Les inscriptions se feront par l'envoi du bulletin d'inscription , de la photocopie de la licence ou du certificat médical et des frais d'inscription (Chèque libellé à l'ordre de l'A.S.L. Provville) par courrier aux Foulées de l'Escaut 18 voie d'Hermenne 59267 Provville avant vendredi 24 mars 2017. Les inscriptions seront possibles le samedi à SPORT 2000 de 10h à 17h , Zone commerciale de Provville et le dimanche à partir de 8h. Arrêt 15 mn avant le début de chaque épreuve. Une majoration de 1 euro sera appliquée le jour de la course.

ART 5 : DOSSARDS

Les dossards seront remis le samedi 25 mars de 10h à 17h au magasin Sport 2000 et le jour de la course à la Salle Alain Colas.

ART 6 : SECURITE

La circulation automobile est régulée sur le trajet en fonction des horaires de la course et interdite lors du passage des participants..

ART 7 : MESURAGE et CHRONOMETRAGE

Indication du kilométrage tous les km pour le 5 et le 10 km.

Chronométrage par étiquette plastifiée sur chaque dossard et effectué par les chronométreurs du challenge du Cambrésis.

Art 8 : CLASSEMENT

Les classements seront affichés sur le site d'arrivée et sur le site du Challenge du Cambrésis. Récompenses scratch aux trois premiers hommes et femmes. Une médaille offerte à chaque enfant participant.

La présence du coureur est obligatoire pour retirer la récompense ou le lot de la tombola.

Art 9 : MARCHÉ

La marche partira en même temps que le 5 km à 9 h 15, prendra le même itinéraire jusqu'à l'écluse de Provville et rejoindra l'arrivée via le chemin noir .

ART 10 : COURSE ENFANTS

La course est ouverte aux enfants nés entre 2004 et 2007 (Distance : 1 km).

Art 11 : LITIGES

La participation aux épreuves entraîne obligatoirement l'acceptation du règlement (Règlement complet disponible sur demande) .

Les cas non prévus seront tranchés par les organisateurs.

ART 12: RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement pour le 10 km est prévu et une collation est offerte à chaque participant à la fin de chaque épreuve. Le ravitaillement personnel est autorisé.